

**S.I.V.U.
De SAINT THEGONNEC**

Siège :
Mairie de Pleyber-Christ
Square Anne de Bretagne
29410 Pleyber-Christ

Tél. 02 98 78 41 67
Fax. 02 98 78 47 85

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SIVU DE SAINT THEGONNEC

Le 10 décembre deux mil vingt-cinq, à 18 heures 30,
le comité syndical du SIVU de SAINT THEGONNEC, dûment convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Emmanuel BECQUET en mairie de Pleyber-Christ.
Etaient présents : Emmanuel BECQUET, Yvon POULIQUEN, Maeldan CORRE, Gérard
POULIQUEN, Marcel SCOUARNEC, Antoine HENRY, Sébastien MARIE, Julien KERGUILLEC,
Robert BODIGUEL, Jean René PERON, Sylvain LESPAGNOL, David THEPAUT.
Absent : Solange CREIGNOU (procuration à Yvon POULIQUEN), Gaël LANOE, Cédric FEAT,
Anne Marie KERVIEL, Gwendal MOREAU, Jean-Yves DANTEC.

Délibération n° 2025-009

Le Président fait par au comité syndical de la demande de Morlaix communauté de mettre
en place une convention avec le SIVU pour l'entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage.

En exercice : 18

Présents : 12

Votants : 13

Le Président présente la convention définissant les modalités d'intervention et de
facturation de la prestation de passage de balayeuse à raison d'un passage hebdomadaire
d'une heure.

Après délibération, le comité syndical :

- Valide et autorise le Président à signer la convention entre le SIVU et Morlaix
communauté.
- Autorise le président à signer les conventions selon le modèle présenté pour
répondre aux sollicitations éventuelles des clients du SIVU souhaitant instaurer une
convention.

Convocation : 01/12/2025

Objet :
Convention de prestation
de service

Pour extrait conforme,
Le président
Emmanuel BECQUET